

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
16 novembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs  
des représentants suppléants de Maurice  
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Ministre mauricien des affaires étrangères et de la coopération régionale une lettre, datée du 14 novembre 2001, indiquant que MM. Dineshwur Ramjuttun et Janmajaising Bissoondoyal ont été nommés représentants suppléants de Maurice au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

---

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

